

SAINT-MONTAN,
Le 11 mai 2009

PROJET ÉOLIEN ?

VENT DE COLÈRE ET VENT GROGNON : "UNE TEMPÊTE DE MAUVAISE FOI"

Invité par Monsieur RIETSCH Jacques, Président de l'Association "Vent Grognon" qu'il a créée sur Saint-Montan parce qu'il ne veut pas de projet éolien, je me suis rendu accompagné de mon collègue Maire de Bidon, Monsieur VERMOREL André, à une réunion qui se voulait d'information à la population sur les *projets* d'implantation de parcs éoliens sur Saint-Montan.

Cette réunion organisée par l'Association de Monsieur RIETSCH Jacques, "Vent Grognon", s'est tenue le jeudi 7 mai à 20h30 dans la salle municipale de la Cité du Barrage. Le principal animateur de la soirée était le Président de l'Association "Vent de Colère", Monsieur BRUGUIER Alain, qui se déplace de campagne en campagne, de département en département, là où se dessinent des projets de parcs éoliens pour, bien entendu, les *démolir* et remonter les populations locales pour les motiver à se battre contre cette énergie qui serait, soit disant, renouvelable et qui ne serait en fait qu'une source de pollution et de nuisances portée par des mafieux qui ne pensent qu'au fric et qui soudoieraient, avec le carnet de chèque à la boutonnière, les élus de base qu'il présente comme des demeurés sans cervelle, qui bien entendu ne pensent qu'à l'argent.

Pour préparer la salle au discours de ce Monsieur BRUGUIER Alain, nous a été diffusé un film *montage* qui mettait en avant tous les aspects négatifs les plus primaires pour impressionner et atteindre le public présent. On y voyait des éoliennes qui surplombaient des toits d'habitation ou de monuments historiques ; on entendait un bruit assourdissant et énervant produit par les pales des éoliennes qui perturbaient considérablement la vie au quotidien de pauvres gens qui avaient vu ces monstres se hisser à proximité de chez eux ; on y voyait des pales cassées tombées au sol, sans aucune protection de sécurité, avec tous les dangers que cela pourrait provoquer surtout pour les enfants qui s'y amuseraient dessous ; des éoliennes qui *pissaient* l'huile et, de temps en temps, pour crédibiliser le tout, des personnalités locales avec des cartes de visite qui n'en finissaient plus dont un Sénateur Maire qui avait volontairement oublié dans ses paroles ses responsabilités sur le vote des lois qui permettaient tout cela, et toutes ces personnes intervenaient contre ces éoliennes qui veulent envahir leur pré carré environnemental, ce qui bien entendu est totalement inacceptable : "surtout pas de ça chez moi". Voilà pour le film.

Ensuite est arrivée l'intervention de Monsieur BRUGUIER Alain, Président de "Vent de Colère", qui a dressé avec des omissions volontaires, dans un cadre d'imprécision tout aussi volontaire, un tableau très noir sur ces parcs éoliens qui menacent de destruction les merveilleux paysages ardéchois après avoir détruit l'Aveyron et bien d'autres beaux départements de notre belle France. À aucun moment, nous avons eu un vrai débat sur la diversité des énergies qu'il serait possible de renouveler ! "Rien de rien" ! Pour ce monsieur BRUGUIER, l'énergie éolienne coûte très chère, pollue, ne sera qu'un gouffre financier pour les contribuables et un piège pour les propriétaires privés qui seraient tentés par de faux revenus puisqu'ils devront démanteler avec leurs propres deniers ces engins monstrueux dont ils auraient facilité l'installation sur leur propriété.

Pour ce Monsieur BRUGUIER Alain, les Maires sont présentés par des joutes verbales très popularisées, comme des pantins, sans cervelle, uniquement intéressés par le fric. "J'ai personnellement été présenté comme cela, avec en prime l'affirmation que je savais déjà où allaient s'implanter ces projets et que bien entendu j'en cachais la vérité à la population. Heureusement des excuses, que j'ai accepté, sont survenues après que avoir manifesté ma désapprobation pour un tel irrespect et manque de courtoisie. Malgré tout attention, seuls sont intelligents et ont le sens de l'intérêt général, les maires qui refusent ces projets. Voilà sur le fond de l'intervention de ce Monsieur BRUGUIER.

MES INTERVENTIONS, MES IMPRESSIONS

Je suis consterné que l'on puisse utiliser des méthodes de manipulation aussi grossières pour parvenir à empêcher de se réaliser d'éventuels projets qui ne plaisent pas à certains habitants. Certes, il est juste et normal que l'on puisse s'y opposer mais dans la clarté, l'honnêteté intellectuelle, en présentant les éléments négatifs et positifs. Il a fallu beaucoup insister pour démasquer ce Monsieur qui est en fait *un grand défenseur du nucléaire* dont à aucun moment il n'utilisait le mot : nucléaire. Par exemple, il disait pour convaincre le public de la non-nécessité de l'énergie éolienne : "La France produit suffisamment d'*électricité propre*, c'est-à-dire sans produire de CO²". Quelqu'un qui assume aurait dit : "Grâce à nos centrales nucléaires la France n'a pas besoin de l'énergie éolienne puisqu'elle produit suffisamment d'électricité propre sans produire de CO²".

Il a également aussi fallu beaucoup insister pour faire reconnaître, du bout des lèvres, à ce Monsieur BRUGUIER que les vrais responsables qui autorisaient l'énergie éolienne qu'il combattait, que les vrais responsables qui obligeaient ERDF à racheter au prix fort l'énergie éolienne produite, étaient le gouvernement, les députés et sénateurs. Qui délivre les permis de construire des éoliennes ? : les Préfets. Et qui représente le gouvernement ? : Les Préfets. Tout cela il ne le disait pas, pourquoi ?

En conclusion, pour détruire n'importe quoi c'est très facile, et cette méthode d'amnésies partielles qui, pour orienter dans le sens que l'on souhaite, désinforme plus qu'elle n'informe peut être utilisée pour tout. Oui, nous n'échapperons pas, sur des sujets tel que l'énergie, à un débat national qui devra nous amener vers des choix multiples très certainement imparfaits mais dans la clarté, la vérité et non la manipulation.

"Pour ce qui me concerne, moi Monsieur CARRARO Alan, Maire et citoyen, l'énergie nucléaire j'en ai besoin pour ma vie au quotidien, elle permet à beaucoup d'hommes et de femmes de notre région, de nos villages d'en vivre professionnellement et à de nombreuses communes d'assurer leur développement par la taxe professionnelle ; donc j'en assume aussi les inconvénients et pense qu'elle est hier comme aujourd'hui très utile énergétiquement, économiquement et socialement même si elle est imparfaite".

Si, comme ils le pensent, l'énergie éolienne est si contestable, que *Vent de Colère* et *Vent Grognon* commencent à faire des pétitions à destination des gouvernements Français, Européens, de nos deux Assemblées Nationale et Sénat pour en demander l'interdiction parce que nuisible et inutile, comme ils le disent.

Dans cette soirée du jeudi 7 mai, mis à part les inconditionnels de ces associations qui défendent plus leur pré carré local ou une opposition systématique au Maire en place qu'une véritable force d'idées sur le développement durable nécessaire à notre avenir, l'objectif de ce Monsieur BRUGUIER est de faire adhérer à ses slogans d'harangueur de foules les personnes qui se sont déplacées sans idées préconçues, a échoué.

Pour ce qui est d'éventuels projets sur Saint-Montan, le Conseil Municipal et ses représentants dans l'intercommunalité seront très attentifs au respect de l'information des habitants, au débat qu'ils susciteront, à l'écoute et prendront leurs responsabilités dans une totale clarté assumée. À ce jour, nous sommes encore loin de toute réalisation et de tous projets concrets, comme a tenté de le faire croire ce Monsieur BRUGUIER. Mais, j'invite *Vent Grognon* à utiliser d'autres méthodes pour assoir une crédibilité qu'il leur est nécessaire d'avoir pour le véritable débat sur les énergies renouvelables et leurs conséquences environnementales et sociétales qui nous attend.

Le Maire,
Alan CARRARO